



S.F.R. Section Fédérale des Retraités

UTILE !

La stupeur nous saisit lorsque nous parviennent les échos des situations faites aux retraités espagnols, grecs, portugais Ils ne sont en rien responsables des «déficits des comptes publics » de leurs pays. Ils sont pourtant sommés de payer cette dette qui résulte du renflouement des banques, de la spéculation effrénée, de la financiarisation à outrance des économies de leurs pays.

En France, la pression du patronat et de ses relais s'accroît : une vaste campagne présente les retraités comme

des privilégiés, le « coût du travail » (dont les salaires différés que sont nos pensions sont partie intégrante) serait excessif. L'expression des fortes attentes des retraités - qui avaient contribué à la défaite de la droite- ne reçoivent toujours pas d'écho.

Les libéraux ne désarmeront pas !

Les retraités sont fondés à affirmer haut leurs exigences. Avec la Section Fédérale des Retraités, les retraités de la FSU85 le peuvent. Ils défendent leurs intérêts avec les autres retraités.



Ils portent une autre conception de la vie sociale, de l'économie au service de la population. Ils agissent donc aussi pour les actifs. N'est-ce pas la plus utile des solidarités ?

Le groupe d'animation de la SFR85

BREVE

Le gouvernement annonce une nouvelle taxe sur les retraités imposables pour financer l'aide à l'autonomie.

C'est la négation de la prise en charge par la solidarité nationale

intergénérationnelle (via la sécu) pourtant approuvée il y a peu par la Ministre DELAUNAY. **Fera-t-on bientôt payer la couverture maladie par les seuls malades ?**

F.C.



Les photos illustrant ce numéro ont été prises par Jean-Pierre MAJZER pendant la manifestation du 11 octobre dernier.

Dans ce numéro :

Chez les députés PS	2
Glossaire des retraites	2
Ne le dites pas à ma mère !	3
Retour sur le 11 octobre	3
Déjà 160 000 sur 600 000 !	4

L'intersyndicale retraités interpelle les députés P.S.

Avant la journée d'action unitaire du 11 octobre, une délégation des organisations syndicales de retraités de Vendée (CGT, CFDT, FGR, FSU, UNSAA, Solidaires) a rencontré les Parlementaires. (*)

Les délégués ont détaillé les trois revendications essentielles les réunissant : pouvoir d'achat, accès aux soins, prise en charge solidaire de l'aide à l'autonomie. Celles-ci ont amené à de multiples interventions tout au long des années écoulées. Elles ont nourri le rejet des gouvernements précédents et expliquent les fortes attentes à l'égard de la nouvelle majorité. C'est pourquoi aucun rendez-vous n'a été demandé aux élus de droite, leurs politiques antisociales parlant pour eux.

Après avoir regretté que la Conférence sociale n'ait pas abordé les questions des retraités, la délégation a expliqué l'urgente nécessité de recon-

naître aux retraités la place qui leur revient : ayant participé à la création des richesses, il est juste que leurs pensions restituent la part qui leur est due et que leur place dans la société soit enfin reconnue eu égard au rôle économique et social qu'ils jouent maintenant.

C'est donc, comme pour les actifs, la question de la répartition des richesses qui est posée. La Députée socialiste a alors indiqué qu'elle appliquerait la discipline au sein de son groupe et voterait le Traité Européen (TSCG). Elle a réclamé que le temps de la mandature soit laissé et déclaré que les efforts demandés dans les premiers budgets étaient inévitables.

Les représentants syndicaux ont contesté ces choix qui ne sont pas ceux du changement. Ce n'est pas ici la rapi-

dité des décisions prises qui est en cause mais son sens : l'austérité nourrit le ralentissement de l'économie, l'appauvrissement de larges couches de la population et, faute de rentrées fiscales, empêche comme on le voit partout en Europe, le rétablissement des comptes publics.

Nous avons enfin souligné la montée des mécontentements et déceptions, voire des rancœurs, inquiétante pour l'avenir. Nous avons réfuté l'idée suggérée par les deux députés que l'exposé de nos exigences y contribuerait ! C'est leur satisfaction qui redonnerait espoir et élan au processus de changement !

Claude RIVE

(*) Hugues FOURAGE s'est joint à la rencontre 20 minutes avant son terme.

C'est, comme pour les actifs, la question de la répartition des richesses qui est posée.

Le glossaire des retraites



SFR FSU : Section Fédérale des retraités de la FSU
FGR : Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique

CNRPA : Comité national des retraités et personnes âgées

CODERPA : Comité départemental des retraités et des personnes âgées

ARS : Agence régionale de Santé

EVSI : Espérance de vie sans incapacité

CNSA : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination

APA : Allocation personnalisée d'autonomie

EPHAD : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

ASPA : Aide Sociale aux Personnes Âgées

E. M.

Ne dites surtout pas à ma mère que je suis retraité !

La Cour des Comptes, dans un rapport récent, présente les retraités comme des privilégiés. Leur situation serait globalement en moyenne plus favorable que celle des actifs. Considérer ainsi une catégorie dans sa globalité permet d'occulter et de faire perdurer des injustices.

Les actifs riches deviennent souvent des retraités riches. C'est rarement le cas des salariés, de la fonction publique notamment ! Le montant de leur pension découle de leur grade et du nombre de trimestres cotisés. Les politiques salariales, notamment dans la fonction publique, ont fait recu-

ler le pouvoir d'achat et les dernières « réformes » des retraités ont largement contribué à faire chuter le niveau des pensions des retraités récents.

La stigmatisation des retraités, non-productifs, inactifs, à la charge de la société et notamment des jeunes générations, contribuant au creusement de la dette et du déficit de la sécurité sociale est largement relayée voire nourrie par les médias. Elle procède de la même logique libérale que celle qui oppose les salariés en emploi aux chômeurs et précaires,

les salariés du public à ceux du privé. Elle laisse des traces, y compris parmi nous.

Alors notre responsabilité est de nous rassembler pour dire haut notre exigence de financements solidaires pour un autre partage des richesses, pour une réforme fiscale profonde.

François BOURDET



11 octobre 2012: étape vendéenne unitaire

150 manifestants ? 200 ? 250 ?
Le rassemblement devant la Préfecture n'aura pas été gigantesque, mais significatif. En tout cas, plus étoffé que les précédents.

Un de ses mérites, comme les rencontres intersyndicales qui l'ont précédé et préparé a été son aspect unitaire. Le travail en commun, sans évacuer les différences et décalages, a permis une expression forte tant auprès des Pouvoirs Publics que des élus : les retraités ne sont en rien responsables des difficultés économiques et sociales ; ce n'est pas en dégradant sans cesse leur situation que l'on en sortira, au contraire !

*La S.F.R.85 s'efforcera de
poursuivre ce travail commun
afin que s'élargisse
l'engagement des retraités.*

La S.F.R.85 s'efforcera que ce travail commun se poursuive et que l'engagement des retraités s'élargisse. Les dernières annonces gouvernementales, notamment les hausses de T.V.A, vont frapper durement le pouvoir d'achat des pensions. Il importe qu'ensemble nous avancions des solutions radi-

calement différentes. Les transferts de charges des entreprises vers les salariés ont amplement démontré leur nocivité. Au printemps dernier, actifs et retraités n'ont pas exprimé leurs exigences de changement pour retrouver ces errements.

Philippe MARTON



F.S.U.85 **S.F.R.**

Cité des Forges
Bât. A Esc. E porte 133 BP 01
85001 la Roche-sur-Yon Cédex
tél + fax : 02-51-05-56-80
courriel : fsu85@fsu.fr

*enseignement éducation
recherche culture formation
insertion*



**Vous pouvez aussi
nous retrouver
sur
<http://sd85.fsu.fr/>
à la rubrique
« retraite »**

La Vendée: 600 000 habitants 160 000 retraités aujourd'hui, combien demain ?

La décentralisation a confié aux Conseils Généraux l'essentiel des réponses aux besoins des retraités et personnes âgées : habitat, transports, aides et soins à domicile notamment.

Notre département côtier va accueillir de plus en plus de retraités dans les prochaines années. A partir de 2015, l'augmentation du nombre des personnes de plus de 60 ans résidant en Vendée sera telle qu'il dépassera celui des moins de 20 ans. Le tissu social et l'organisation des territoires, leur économie en seront fortement affectés.

C'est dire si les Conseillers Généraux sont devant des défis considérables. D'autant plus que les salariés vendéens comptent parmi les plus mal payés de France et que la modestie de leurs pensions est une caractéristique forte.

Comment imaginer que le Conseil Général apporte des réponses satisfaisantes en matière d'aides sociales ou de maillage sanitaire sans prendre en compte l'avis des retraités et personnes âgées et leurs organisations ? sans mener les études prospectives qui s'imposent ?

Or, en Vendée, le CODERPA ne fonctionne quasiment pas ! Ignoré pendant la Présidence de De Villiers, va-t-il enfin être reconnu et écouté ? La Ministre DELAUNAY a annoncé son intention d'en faire des instances d'une concertation véritable. L'intersyndicale va reprendre ses démarches. Affaire à suivre donc. De près !

F.B. & C.R.

Nos vies, nos avis ..

Quoi de plus légitime pour un(e) retraité(e) de la FSU que de trouver plein écho de ses préoccupations dans la vie syndicale ?

La SFR s'efforce d'articuler le syndicalisme des actifs (marqué par les aspects professionnels) et celui des retraités (avec des enjeux identiques et d'autres plus spécifiques à cette période de la vie).

Cette modeste publication vise à y contribuer. Elle peut renforcer nos liens. Réagissez

donc à ces lignes. Et faites circuler largement ce numéro.

